

A photograph of several tall, thin thistle stalks with spiky, brown seed heads, set against a background of bare trees and a hazy sky.

BULLETIN COMMUNAL #HIVER 2018 - 2019

Photo : G. Bollinne

GEER INFO - Distribué sur la Commune de Geer.
Distribué sur l'entité communale de Geer à 1350 exemplaires

Administration communale - Rue de la Fontaine 1 - 4520 Geer - Tél +32 19 588 033 - fax +32 19 587 079 - geer.info@publink.be - www.geer.be



3LD ARCHITECTURE
30UR LIGNON LINDRENS DE COURT

Rue de la Conterve, n°1 4250 GEEF
04732 31.61 info@3ldarchitecture.be
www.3ldarchitecture.be



Bureau d'Architecture
Raphaël TERREUR scsprl

Architecture - Responsable PEB - Certificateur PEB

Rue Champinotte, n°12 à B-4254 LIGNEY (GEEF)
Tél. : 0478 20 30 74 Mail : rt.architecte@gmail.com

www.rt-architecte.be



Fiduciaire
du Geer
SPRL

Une collaboration en toute confiance

T. 019 58 88 07 Rue de la Belle Vue, 2
4250 Boëlhe

Comptabilité - Fiscalité - Bureau social
Gérance Jean-Marie HALING
Yves-Marie DABOMPRÉ
info@fidugeer.be - www.fidugeer.be



Stéphane COLLIN

Rue de l'Eglise, 14, 4250 Boëlhe
Gsm : 0477 70 13 85
www.bcs-garden.be

- * Entretien et réalisation de parcs et jardins
- * Aménagement extérieur
- * Terrassement et benne TP
- * Déneigement voirie, parking et particulier
- * Vente de pellet DIN +



Cité de la Romaine, 190 - Wareham

Tél: 019/58.75.18

Ouvert de 7 à 19 h du lundi au samedi
de 9 à 17 h le dimanche
de 9 à 13 h les jours fériés

PLASTIQUES

de Stexpe

Ch. Romaine, 36
4250 OMAL
Tél. : 019/58 81 13



Bâtiment - Industrie - Agriculture

E-mail : info@destexheplastic.be



Domin'Or
Dominique Mabiels

BIJOUTIERE - JOAILLIERE



Création, transformation et réparation.

Bijoux argent, or 18 ct, collier de perles de culture et de fabric.
Membres Fédération Constant - Liège

Rue du Village 1a - 4254 Ligny (Geer)

Tél. 019.58.87.35 | Fax 019.58.83.82

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h à 18h. Le samedi fermé à 17h | Ferme le lundi

ETABLISSEMENTS PHILIPPE MOUREAU
MOUREAU

Constructions Métalliques
Soudage : Acier - Inox - Fonte - Aluminium
Entretiens industriels
Réparation machines agricoles
Réparation remorques et containers
Tous travaux de sous-traitance

Rue des Bruckia, 100A-4252 Omal- Geer
GSM 0486 20.54.68

HESBAYE
FROST



COLLET Luc
SANITAIRE
TRAITEMENT DE L'EAU
INSTALLATION-ENTRETIEN-DEPANNAGE

ISOLATION
MECANICIEN D'ENTRETIEN

0470/71.23.53

TVA bel0688985365 info@colletluc.be

SOMMAIRE

- 3 LE BOURGMESTRE VOUS PARLE
- 4-6 ELECTIONS 2018 : VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE
- 7 SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP
- 8 ZONE DE POLICE DE HESBAYE
- 9 VOTRE COMMUNE PARTICIPE À BE-ALERT!
- 10 AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE
- 11 LE TAXI SOCIAL FÊTE SES 1 AN!
- 12 "WADA", WALLONIE AMIE DES AÎNÉS
- 13 LES ARTS ENVAHISSENT LA PETITE ÉCOLE DE LIGNEY
- 14 LE 9 JUIN LES PETITES FRIMOUSES DE SAPERLIPOPETTE SE TRÉMOUSSENT SUR SCÈNE JE MARCHÉ POUR MA SANTÉ
- 15 JUMELAGE GEER - AUBIET : DÉJÀ 40 ANS!
- 16-17 LA SALLE DE LA LIBERTÉ
- 18-19 L'ESFC GEER : QU'Y A-T-IL SOUS CETTE DÉNOMINATION?
- 20 LA CHORALE SAINT-BRICE ET SAINT-MARTIN SOUTIENT LA BERNACHE L'OPÉRA S'INVITE À GEER
- 21 ENQUÊTE PUBLIQUE
- 22 LE MOT DE L'ADL
- 23 LE GAL JESUIS HESBIGNON.BE
- 24 LE GAL : HESBICOOP MARCHÉ DE NOËL À DÜSSELDORF
- 25 PLAN POLLEC
- 26 VOTRE CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2019 JUSQUE JUIN

LE BOURGMESTRE VOUS PARLE...



Chers Concitoyens,

Au lendemain des élections communales du 14 octobre et plus précisément le 3 décembre, nous avons installé le nouveau Conseil communal ainsi que son Collège.

Sa composition découle directement des résultats des choix électoraux de chacun et chacune, en parfait respect de ceux-ci.

La répartition homme/femme, imposée par le législateur, au niveau du Collège, s'est faite naturellement en respectant les résultats de vos votes (ce n'est pas le cas dans chaque commune).

Les compétences des différents membres du Collège et du Conseil vous seront expliquées ci-après dans le présent bulletin.

Vous nous avez confié un mandat, que ce soit comme Conseiller (-ère), Échevin(e) ou Bourgmestre et je veillerai, soyez-en assurés, à ce que chacun et chacune d'entre nous œuvre dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Ce renouvellement du Conseil implique des départs ... Merci aux Conseillers sortants : Mmes Martine Bollinne et Anne Cardyn, Mrs Charly Linsmeau et Philippe Vanesse pour leur disponibilité et leur dévouement.

Merci à Francis Caprasse, Échevin, pour ces 24 années passées à sillonner les rues de nos villages assurant ainsi la praticabilité de nos infrastructures routières et autres.

Enfin, merci à notre mayer, Michel Dombret, qui, par sa gestion visionnaire, nous transmet un outil en parfait ordre de marche laissant ainsi toute liberté au Conseil de s'investir sereinement dans cette nouvelle législature.

Nous aurons bien évidemment, dans les prochaines semaines de nombreuses occasions pour fêter ces différents acteurs qui ont œuvré à la qualité de vie de et dans notre commune.

Pour ma part, il ne me reste qu'à vous souhaiter, en mon nom et au nom du Conseil, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle !

Votre Bourgmestre,
Dominique Servais

Le 14 octobre dernier, vous vous êtes rendus aux urnes pour effectuer votre devoir de citoyens aussi bien au niveau local que provincial. Vos voix se sont fait entendre et le nouveau Conseil communal pour la législature 2018-2024 a été installé le lundi 3 décembre 2018 à 20h00.

Pour rappel, le Conseil communal fait office de pouvoir législatif au sein d'une commune et est composé, pour Geer, du Bourgmestre, de 3 Echevins, de la Présidente du CPAS et de 8 Conseillers (-ères). Le Conseil se réunit 1 fois par mois pour délibérer sur les points à l'ordre du jour préétabli. Ces séances sont publiques et tout Geerois peut donc y assister.

Le Collège communal, pour sa part, remplit le rôle exécutif et se compose du Bourgmestre, des Echevins et de la Présidente du CPAS. Il se réunit 1 fois par semaine autour d'un ordre du jour établi également à l'avance et gère la commune en bon père de famille tout en respectant les lois et décrets émis par son pouvoir de tutelle.

Pour notre commune, pas de changement au niveau du nombre d'élus qui sont donc toujours au nombre de 13 (en fonction du nombre d'habitants de notre commune) dont 10 pour la liste I.C. (Intérêts Communaux) et 3 pour la liste G.E. (Geerons Ensemble). Du changement, il y en a par contre au niveau des membres ! Constatez-le par vous-même dans la présentation ci-dessous...

Le Collège communal

Voici la composition de votre nouveau Collège communal :



Nos nouveaux (et anciens) Echevins ont promis, à l'avenir, de porter leur nouvelle écharpe selon les règles du protocole prévues en la matière (la couleur rouge près du col) !!!

DOMINIQUE SERVAIS – VOTRE BOURGMESTRE

ATTRIBUTIONS :

- Protocole – État civil
- Finances communales
- Le commerce et l'économie
- L'urbanisme
- L'aménagement du territoire
- Les travaux et la gestion du patrimoine immobilier
- La communication

En ce compris :

Secrétariat administration ; Protocole – relations publiques ; Fêtes et cérémonies patriotiques ; Gestion du personnel communal ; Etat civil et population ; Police ; Pompiers ; Protection civile ; Biens non bâtis ; Contrat rivière ; Commerce, industrie et économie ; Gestion des immondices ; Finances et budgets communaux ; Urbanisme ; Aménagement du territoire ; Gestion du patrimoine bâti ; Politique du logement ; Etablissements insalubres ; Pollution ; Communication.



DIDIER LERUSSE – VOTRE 1^{ER} ÉCHEVIN

ATTRIBUTIONS :

- La voirie
- La mobilité
- La construction du nouveau complexe sportif

En ce compris :

Plan intercommunal de la mobilité ; Gestion mobilité lente ; Marchés publics liés ; Infrastructures sportives du nouveau complexe ; Management de la propreté publique ; Aménagement des espaces verts ; Aménagement de la balade du Geer ; L'environnement ; Suivi des immondices ; Entretien des biens communaux ; Entretien des infrastructures routières ; Sécurité et signalisation routières ; Service d'hiver et déneigement ; Supervision du personnel de la voirie ; Eclairage public ; Gestion de l'égouttage ; Entretien des bouches incendie ; Gestion eaux alimentaires (SWDE) ; Gestion eaux de surface ; Politique des inondations ; Entretien et travaux cimetières ; Entretien et conservation monuments ; Entretien de la balade du Geer ; Entretien matériel roulant ; Petit outillage ; Marchés publics liés.

PIERRE-PHILIPPE DUMONT – VOTRE 2^E ÉCHEVIN

ATTRIBUTIONS :

- L'enseignement
- Les finances
- L'agriculture

En ce compris :

La gestion des infrastructures scolaires ; L'enseignement ; Supervision du personnel enseignant ; Accueil extrascolaire ; Conseils des jeunes ; Opération « Place aux enfants » ; Gestion des immondices ; Finances et budgets communaux ; Agriculture.



EVELYNE KERZMANN – VOTRE 3^E ÉCHEVINE

ATTRIBUTIONS :

- Le sport
- La culture
- Le tourisme
- La gestion des ASBL
- L'informatique

En ce compris :

La politique culturelle ; Supervision du personnel culturel ; Tourisme ; Bibliothèques publiques ; Organisation du calendrier des festivités ; Jumelages ; Actions humanitaires et de coopération ; Gestion complexe sportif ; Supervision du personnel sports et loisirs ; Organisation stages sportifs ; Gestion des ASBL ; Gestion salles et personnel lié ; Informations et communications ; Informatique et T.I.C. mobile ; Développement rural (PCDR) ; Bien-être animal.



LILIANE DELATHUY – VOTRE PRÉSIDENTE DU CPAS

ATTRIBUTIONS :

- CPAS
- Plan sécurité et hygiène
- Noces jubilaires
- Culte et laïcité

En ce compris :

La gestion du CPAS ; Supervision du personnel CPAS ; Politique d'accueil des étrangers ; Tutelle sur les ASBL sociales ; Œuvres sociales (Télévie) ; Petite enfance ; Politique des handicapés ; Politique des seniors ; Noces jubilaires ; Culte et laïcités ; Plan de sécurité ; Plan santé publique ; PCDN ; L'énergie.

Voici les membres au grand complet de votre nouveau Conseil communal!



Pierre Pesser (IC), Didier Lerusse (IC), Yvette Riga (GE), Michèle Kinnart-Devillers (IC), Joëlle Pirson (GE), Amandine Wery (IC), Yves Fallais (GE), Liliane Delathuy (IC), Dominique Servais (IC), Pierre-Philippe Dumont (IC), Christiane Massagor-Loix (IC), Sarah François (IC), Évelyne Kerzmann (IC). 13 conseillers, dont pas moins de 7 nouvelles personnes !

Nous leur souhaitons la bienvenue et bon travail pour les 6 années à venir !

Quant à vos nouveaux conseillers de CPAS, nous vous proposons de les découvrir dans la prochaine édition de notre bulletin communal.

« SI TU PRENDS MA PLACE, PRENDS AUSSI MON HANDICAP! »

Vous pouvez dès à présent observer de nouvelles plaques de stationnement pour les personnes handicapées dans les rues de Geer, notamment à l'administration, au CPAS, au complexe sportif, à la salle de la Liberté et autres... Nous les devons au "Lion's Club de Hannut et de Waremme" qui, avec l'autorisation des instances communales, nous ont délivré ces toutes nouvelles plaques visant à sensibiliser les personnes valides sur l'importance des places de parking réservées aux personnes en situation de handicap.

Merci aux membres du Lion's !





ZONE DE POLICE DE HESBAYE

PLUS DE DISPONIBILITÉ DE LA PART DE VOTRE AGENT DE QUARTIER !

Depuis le 1er décembre, les agents de quartiers de la Zone de Police de Hesbaye (Berloz, Crisnée, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt et Waremme) ont reçu un GSM afin d'être plus facilement joignables par les citoyens de la zone. Ainsi, durant leurs heures de travail, vous pouvez les contacter afin d'avoir un renseignement ou de prendre rendez-vous, bien qu'ils ne soient pas présents au bureau. Cela leur permet de leur côté de se rendre davantage sur le terrain sans se soucier des appels qu'ils pourraient manquer. Vous trouverez ci-dessous les numéros des agents communiqués par notre Zone de Police.

Zone de Police de Hesbaye

Berloz, Crisnée, Donceel, Faimés, Fexhe-le-haut-clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Waremme

Inspecteurs de quartier	GSM
Berloz	0471 / 70 25 46
Crisnée	0471 / 70 33 67 0470 / 71 47 89
Donceel	0471 / 70 33 81 0470 / 71 47 91
Faimés	0470 / 71 47 92 0471 / 70 34 75
Fexhe-le-haut-clocher	0470 / 63 18 39 0471 / 70 34 76
Geer	0471 / 70 34 79
Oreye	0470 / 71 47 93 0471 / 70 34 81
Remicourt	0471 / 70 34 97 0470 / 72 51 09 0470 / 72 51 10 0470 / 63 18 42
Waremme	0471 / 70 35 06 (Centre-Ville / Malvoz / G. Renier) 0470 / 20 58 05 (Bleret / Bovenistier / Tumulus / Rue des Fabriques / Zoning) 0470 / 71 48 36 (Oleye / Lantremange / Champanette / Hartenge / Rue du Moulin / Rue des Combattants) 0471 / 70 35 24 (Grand-Axhe / Petit-Axhe / Haute Wegge / Longchamps) 0470 / 20 54 79 (Bettincourt / Avenue Edmond Leburton / Saint-Eloi / Porte de Liège / Casino / Vanderveldje)

« DES CITOYENS BIEN INFORMÉS SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE DÉVELOPPER DES COMPORTEMENTS ADÉQUATS ! »

BE-Alert est un système d'alerte performant qui permettrait aux autorités (notamment communales) d'avertir ses citoyens en situation d'urgence, et ce, de manière rapide, claire et efficace !

Jusqu'à présent, les informations urgentes parvenaient aux citoyens par les médias (sociaux), les services de secours sur le terrain ou bien encore par le réseau de sirènes sur notre territoire (point de vue nucléaire). BE-Alert utilise lui de nouveaux canaux de diffusion, plus personnels et plus rapides, à savoir les appels vocaux, les SMS et les e-mails.

Qui peut diffuser une alerte ?

Les autorités en général c'est-à-dire qu'un Bourgmestre, un Gouverneur ou encore un Ministre de l'Intérieur, peut, s'il l'estime nécessaire, alerter la population belge ou une population plus ciblée (riverains d'une rue, d'un quartier...) par le système en question en choisissant le canal approprié en fonction de ladite alerte.

Quels sont les différents canaux par lesquels la population sera avertie et leur capacité de diffusion ?

- ✓ Appels vocaux (600 appels simultanés)
- ✓ SMS (100 / seconde)
- ✓ E-mails (10.000 / seconde)

Quelles situations d'urgence ?

Différents types de situations feront office d'une alerte : un grand incendie, un incident nucléaire, une pénurie d'électricité, etc.



Quel sera le contenu des messages diffusés ?

Ils vous donneront principalement :

- ✓ Les consignes à suivre, appropriées au type de situation d'urgence (se mettre à l'abri, évacuer la zone...);
- ✓ L'évolution de ladite situation ;
- ✓ La fin de cette dernière.

Comment participer ?

Une fois que votre commune est inscrite à BE-Alert, vous pouvez vous-même vous y inscrire afin que les autorités aient vos coordonnées exactes. Pour cela :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet www.be-alert.be, cela ne vous prendra que quelques secondes pour vous inscrire.
- ✓ Validez ensuite votre inscription par un mail que vous recevrez et le tour est joué !

Si vous le souhaitez, vous avez l'opportunité de référencer plusieurs adresses liées à votre numéro de téléphone afin d'être tenus informés sur plusieurs localisations.

VOUS VOUS CHAUFFEZ AVEC UN DES TYPES DE CHAUFFAGE SUIVANTS :

- ✓ le gasoil de chauffage,
- ✓ le pétrole lampant (type c),
- ✓ le gaz propane en vrac

pas pour : le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville et le gaz propane en bonbonne ou le gaz butane en bonbonne.



... ET VOUS APPARTENEZ À UNE DES CATÉGORIES SUIVANTES :

1^{re} catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité.

- ✓ VIPO ou : veuf ou veuve, invalide, pensionné(e) ou orphelin,
 - ✓ enfant handicapé ayant une allocation familiale majorée,
 - ✓ chômeur de longue durée (depuis plus d'un an) âgé de plus de 50 ans,
 - ✓ bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA),
 - ✓ bénéficiaire d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée,
 - ✓ bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS),
 - ✓ bénéficiaire d'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration
- + Le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2^e catégorie.

2^e catégorie : les ménages à faibles revenus

Le montant des revenus annuels bruts* imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 18.730,66€ augmentés de 3.467,55€ par personne à charge**.

* Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

** Par personne à charge, on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.200,00 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).

3^e catégorie : les personnes surendettées

- ✓ Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes OU d'une médiation de dettes
- ✓ ET que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

... ALORS, VOUS AVEZ DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE.

Le montant de l'allocation dépend :

- ✓ du type de chauffage,
- ✓ du prix par litre,
- ✓ de la catégorie à laquelle vous appartenez.

La livraison doit être faite entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre.

Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de € 210,00.

Les montants des seuils de prix mentionnés ici valent sous réserve d'une indexation éventuelle.

OÙ ET QUAND INTRODUIRE VOTRE DEMANDE ?

Auprès du CPAS de votre commune ET dans les 60 jours de la livraison.

QUELS DOCUMENTS DEVEZ-VOUS COMMUNIQUER ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- ✓ Une copie de la carte d'identité du demandeur ;
- ✓ Une copie de la facture ou du bon de livraison ;
- ✓ Lorsque vous habitez dans un immeuble à appartements, une attestation du propriétaire ou du gestionnaire avec le nombre de logements concernés par la facture ;
- ✓ Pour la catégorie 3, une copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur.

Pour vérifier si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Pour plus d'info :

- ✓ Adressez-vous au CPAS (019/54.92.43) ;
- ✓ Téléphonnez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage (0800/90.929) ;
- ✓ Consultez leur site web (www.fondschauffage.be).

LE TAXI SOCIAL FÊTE SES 1 AN !

Du lundi au vendredi de 08h30 à 16h00

à **BERLOZ, DONCEEL & GEER**



A VOSS' SERVICE

Une initiative des CPAS de Berloz, Donceel et Geer
en collaboration avec l'ADL Berloz-Donceel-Faimés-Geer
et le soutien de vos commerces locaux

Réservation obligatoire (min. 24h à l'avance) au 0472/525 206
entre 09h00 et 11h30

Infos ? www.berloz-donceel-faimés-geer.be

EN COLLABORATION AVEC LE GAL (JESUISHESBIGNON.BE), LE CPAS DE GEER EST ENGAGÉ DANS CE PROJET.

Ce projet a notamment pour objectif

- ✓ de promouvoir un vieillissement actif et en santé,
- ✓ d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées,
- ✓ d'adapter les politiques, les services et les structures aux besoins et priorités des aînés,
- ✓ de soutenir la participation citoyenne des aînés.



Les capsules de l'endettement du SRMD



De février à juin 2019

- De 12h00 à 13h00
- Tous les premiers mardis
- Des professionnels qui répondent à vos questions

Par le biais de vos conseillers

- Venez nous voir avec vos budgets
- Pour bien comprendre vos différents revenus

DL TT	Site du Tribunal de Travail de Mgr Quai d'Anvers, 4 à 1000 BRUX
Contact TT	Françoise LACOMTE, chargée de projet Tel: 019/32.21.61 Mail: francoise.lacomte@geer.be



Programme 2019

Lundi 25 février 2019 : « Le budget »
Élaboration d'un outil pour une meilleure gestion budgétaire

Lundi 25 mars 2019 : « La consommation »
Trucs et astuces pour consommer malin

Lundi 29 avril 2019 : « Le RCD et son quotidien »
Comprendre le régime collectif de dettes – Déroulement d'une audience au Tribunal

Lundi 27 mai 2019 : « La facture et le parcours d'une dette »
Analyse des données et différentes étapes du recouvrement

Lundi 24 juin 2019 : « Le droit de la vie quotidienne »
Libre-échange sur diverses problématiques liées au parcours personnel.

Au cœur du projet WADA, il y a bien sûr les acteurs locaux, mais il y a surtout les aînés ! Le projet WADA se veut avant tout un projet participatif. Pour mener à bien ce beau projet et faire de Geer une « Commune Amie des Aînés », le CPAS souhaite faire appel à l'ensemble des aînés intéressés par la démarche WADA.

Si vous êtes intéressés par une participation active au projet, merci de bien vouloir contacter le CPAS au 019/54.92.43 ou à l'adresse e-mail suivante cpas@geer.be.

Une première réunion des personnes intéressées par le projet sera organisée dans le courant du premier trimestre 2019.

Votre CPAS.

LES ARTS ENVAHISSENT LA PETITE ÉCOLE DE LIGNEY



Les enfants de l'école maternelle de Ligny découvrent cette année « l'art sous toutes ses formes ». Les institutrices ont profité du spectacle intitulé « Sur la piste des Arts », réalisé par Planète mômes, pour lancer leur projet.

Suite à l'étourderie d'un photographe, Arlequin a perdu toutes les couleurs de son costume. Les enfants l'ont aidé à les retrouver en rencontrant divers artistes qui leur ont proposé des défis : inventer une chorégraphie pour Carole la danseuse, prendre des poses pour Alberto le sculpteur et aider Rosa la peintre à recréer les couleurs secondaires.

Nos artistes en herbe réussirent les missions avec succès en enflammant la piste de danse, en imitant des sculptures célèbres et en réalisant des mélanges de couleur.

Les couleurs chatoyantes du costume d'Arlequin sont réapparues ! Les enfants, quant à eux, sont repartis avec des souvenirs colorés plein les yeux et la tête !

L'école maternelle de Ligny.



LE 9 JUIN, LES PETITES FRIMOUSES DE SAPERLIPOPETTE SE TRÉMOUSSENT SUR SCÈNE !

Madame Carole et Monsieur Benoît ont choisi de parcourir les premières grandes périodes historiques, de la préhistoire à l'époque moderne ; de la danse implorant les dieux au ballet classique ; du sorcier à la ballerine... les petits de première maternelle vont ainsi traverser 30.000 ans en quelques pirouettes !

Notre deuxième maternelle va se déchaîner sur des musiques endiablées ! Le rock'n'roll, le boogie-woogie, la fièvre du samedi soir, garantissent l'ambiance.



Madame Sylvette a choisi de leur faire vivre un mariage des années 70-80 qui, comme le veut la tradition, se terminera par une dance party ! Quant à nos grands de troisième maternelle qui grandissent dans un environnement dans lequel la musique, la danse sont très présentes, Madame Séverine va leur faire démontrer qu'ils sont de notre époque, bien dans leurs baskets et que la danse traduit le plaisir, la gaieté, la satisfaction de dévoiler leurs talents !

Encore bravo à nos petits pour leurs performances !



L'école Saperlipopette.

JE MARCHE POUR MA SANTÉ

Souvenez-vous... à la suite de la campagne promotionnelle "Tip-Top" de la province de Liège au Printemps 2016, une Geeroise a pris l'initiative de lancer « Je marche pour ma santé » ! Au départ à 4, notre groupe est maintenant composé d'un peu plus de 30 personnes. Pour ces marches, nous nous retrouvons le lundi et/ou le jeudi.

Quel que soit votre âge, votre commune de souche, votre cadence... vous y trouverez toutes et tous votre place. Pas besoin d'inscription préalable ni de participation financière, tout ce qu'il vous faut emmener c'est votre bonne volonté, et ce, au profit de votre propre santé !

Horaires :

- ✓ Marche lente : chaque lundi à 14h30 ;
- ✓ Marche plus rapide : chaque jeudi à 14h30.

Durée :

- ✓ Environ 1h30 de marche dans la commune.

Lieu de départ :

- ✓ Il aura lieu à différents endroits de notre belle commune et sera défini en temps utile.



Renseignements :

- ✓ Mme Michèle Devillers-Kinnart
- ✓ 0474/89.81.32
- ✓ Publication sur le groupe Facebook « Commune de Geer »

« Venez vous joindre à nous, vous ne le regretterez pas... »
Michèle Devillers-Kinnart.



En 2019, nous descendrons à Aubiet pour fêter les 40 ans de ce jumelage.

À titre personnel, c'est 25 années (ou presque, mais quand on aime on ne compte pas !) de présidence.

Assurer l'avenir de ce jumelage, c'est également savoir passer le flambeau...

En plein accord avec le comité dynamique qui fonctionne depuis de nombreuses années, je cède donc mon mandat de président non pas à une, mais bien à deux présidentes ! En effet, depuis le 12 décembre 2018, Sarah François et Anne Cardyn assurent (et assureront) la co-présidence du comité de jumelage Geer-Aubiet. Leur dynamisme dans le monde associatif de notre commune est une garantie de la pérennité de celui-ci. Merci à elles d'avoir accepté cette tâche !

Je souhaite également remercier les différents membres de ce comité, membres actuels ou du passé, pour leur disponibilité, leur dynamisme et leur passion, qui m'ont permis d'être durant toutes ces années un président soutenu et bien entouré.

Merci à tous !

Dernière info : Dîner choucroute du jumelage le dimanche 27/01/2018 en la salle de la Liberté à Hologne.

Dominique Servais,
Votre Bourgmestre.



Rappelez-vous, nous l'inaugurons le 24 et 25 mars 2018. Après près d'un an, il est temps de faire un petit récap' de ce qui s'y passe !

La salle a été louée 62 fois sur les 9 mois de l'année 2018. Voici une idée du type d'occupation :

- ✓ 37% d'occupations communales
- ✓ 46% d'occupations par des comités et associations
- ✓ 17% d'occupations privées

Voici un panel de quelques photos prises à l'une ou l'autre de ces manifestations...

Marché artisanal du TTC



Opéra à Geer



Marché de Noël côté



Commémoration Jules Masy



Rencontre villageoise à l



Marché de Noël côté chalets



Thé dansant



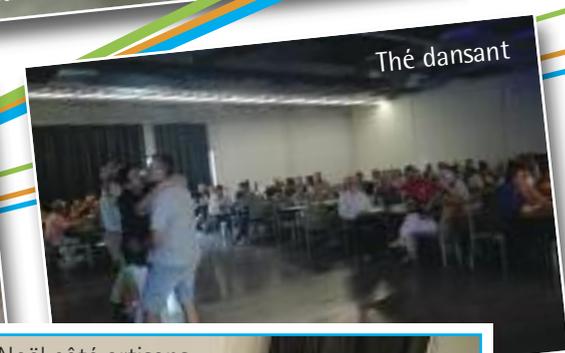
Spéctacle de l'école Saperlipopette



AU NIVEAU PRIVÉ, il s'y est déroulé des anniversaires (3), un départ à la pension, des anniversaires de mariages (3), des soupers et/ou soirées (2), un spectacle ainsi qu'un marché de Noël.

AU NIVEAU PUBLIC CULTUREL ET SPORTIF, nous avons eu les manifestations suivantes :

Inauguration de la salle ; FestiGeer ; Fokapana ; Rencontre villageoise ; Spectacle de l'école Saperlipopette ; Passation du CEB ; Remise des primes de naissances ; Réunions et présentations du GAL ; Réunion des DG de la zone ; Remise des bulletins de l'école communale ; Barbecues du comité des séniors du Grand Geer ; Cinéma en plein air ; Thé dansant ; Commémoration du Lieutenant Jules Masy ; Commémoration de l'AS ; Spectacle pour les écoles maternelles ; Balades de la CCATM ; Conférence du SIEF Foyers sainte Marie ; Célébration des élections communales ; Fête de l'unité Saint-Hubert ; Souper des écoles communales ; Marché artisanal du Club de tennis de table ; Manifestation du Refuge ; Repas de fin d'année des Foyers Sainte-Marie ; Opéra à Geer ; Cours de danse.



L'ESFC GEER : QU'Y A-T-IL SOUS CETTE DÉNOMINATION ?



L'Entente Sportive Football Club de GEER, peu ou mal connue de certains Geerois, est née il y a presque 50 ans du regroupement des petits clubs de football locaux et de l'équipe corporative de la conserverie de Geer, à l'initiative de l'Abbé Vanstraelen (directeur des Foyers Sainte-Marie) et de notre regretté bourgmestre Freddy Dabompré.

Il est sans doute utile de vous la présenter pour certaines de ses caractéristiques :

- ✓ Elle est avant tout une grande famille où tous (anciens et nouveaux joueurs, bénévoles, responsables...) aiment à se retrouver.
- ✓ Installés dans une région où fleurissent d'autres clubs de renom (Waremmes, Hannut, Braives, Faimilles...), nous jouissons malgré tout d'une solide réputation tant pour nos réussites sportives que pour notre organisation.
- ✓ Plus de 300 membres dans une entité de plus ou moins 3.400 habitants. Qui dit mieux pour le recrutement ? Nos résultats et notre réputation n'y sont-ils pas liés ?
- ✓ Nous inscrivons en championnat des équipes de jeunes depuis 40 ans. Nous acceptons tous les enfants et notre philosophie à leur égard est bien définie.
 - ❖ Nous accueillons les enfants moins doués (parfois rejetés ailleurs) et certains enfants aux capacités physiques limitées.
 - ❖ Tous les enfants de 5 à 12 ans doivent avoir la possibilité de jouer, quelles que soient leurs capacités. La concurrence ne peut jouer qu'à partir de 13 ans.
 - ❖ Nous sommes fiers d'accueillir dans notre club les enfants recueillis aux Foyers Sainte-Marie proches de nos infrastructures sportives.
 - ❖ Les cotisations sont très réduites (les plus basses de tous les clubs de la région) et sont compensées par un pack d'équipement sportif. En outre, ces cotisations (qui ne représentent que 30% de ce que coûte chaque joueur) sont réduites ou annulées en cas de problème social.
 - ❖ Délégués et entraîneurs des équipes de jeunes sont choisis pour leurs qualités sportives, mais le premier critère de sélection est leur capacité à encadrer humainement les enfants... et à les aimer tels qu'ils sont.
- ✓ Nous inscrivons en moyenne 15 équipes par an en championnat avec parmi celles-ci quatre équipes de seniors dont une dans l'élite provinciale, une à un niveau inférieur, une équipe réserve et ... une équipe féminine (et peut-être deux l'année prochaine).
Nos joueurs sont recrutés selon des critères sportifs, mais également selon leurs aptitudes à rencontrer notre philosophie « familiale ». À ce sujet, nombreux sont les anciens joueurs restés des amis du club pour l'agréable souvenir que celui-ci leur a laissé.
- ✓ Nous ne nous limitons pas à l'aspect sportif. Nous organisons différentes manifestations dont certaines sont partagées avec les Geerois :
 - ❖ Un tournoi en salle à l'école Saint-Joseph de Geer en janvier.
 - ❖ Un tournoi en salle à Hannut en février.
 - ❖ Le jogging de la promenade du Geer.
 - ❖ Un souper de club en avril et en octobre (plus de 400 personnes et repas).
 - ❖ Une fête de Saint-Nicolas avec remise de cadeau en décembre.
 - ❖ Un tournoi sur terrain en mai pour les jeunes et en juin pour les seniors.
 - ❖ La brocante de Geer, un tournoi de pétanque, une balade gourmande et la présentation des équipes seniors le week-end du 21 juillet.
 - ❖ Une participation au marché de Noël à Hologne-sur-Geer.
- ✓ Notre réputation nous permet de bénéficier de certains avantages comme :
 - ❖ L'aide de sponsors locaux qui ont compris notre volonté de faire connaître notre entité geeroise dans la région et au-delà, ainsi que notre rôle social.
 - ❖ La reconnaissance de grands clubs (Standard, Saint-Trond, Anderlecht...) qui nous offrent, à l'occasion, la possibilité d'assister à leurs matchs à domicile. Il y a un mois, nous nous sommes rendus à une rencontre importante à Anderlecht avec nos joueurs des Foyers Sainte-Marie. Un jour inoubliable pour tous ! (photo page 18)

L'ESFC GEER : QU'Y A-T-IL SOUS CETTE DÉNOMINATION ?

- ✓ Nos fondations sont solides et cela pour plusieurs raisons :
- ❖ L'aide de nos autorités communales qui facilitent la mise en place de nos organisations.
- ❖ L'état stable de nos finances (même si cela n'est pas toujours facile).
- ❖ La stabilité de notre comité avec en son sein des membres très motivés et très disponibles.
- ❖ Une large participation bénévole (ils sont plus de 30).
- ❖ Une recherche permanente d'amélioration tant sportive que structurelle.
- ❖ Des entraîneurs et des joueurs qui ont compris que la pérennité du club passait par des exigences financières adaptées et raisonnables.



- ✓ Néanmoins, toute cette structure mise en place avec beaucoup d'énergie est perfectible et nécessite des adaptations :
- ❖ Pour permettre à 15 équipes de pratiquer leur sport et de participer aux entraînements, nous devons utiliser les installations sportives de Fumal et de Rosoux. À Rosoux, grâce à certains membres du club de Geer, des rénovations ont été apportées et des adaptations réalisées pour permettre à nos enfants de vivre leur activité sportive en toute sécurité et dans de bonnes conditions.
- ❖ Nos finances sont stables, mais le budget est énorme (105.000 euros cette année), car l'entretien d'une équipe fanion performante (vitrine nécessaire à l'attraction des jeunes), les assurances, les taxes de l'Union Belge, les équipements, l'entretien, les entraîneurs..., coûtent très cher.
- ✓ Heureusement, des sponsors, des donateurs (membres ou non du comité) et nos autorités communales nous apportent leur aide. Grand merci à eux !
- ✓ Conscients de notre action, nos élus communaux ont mis en place un projet presque abouti d'un nouveau complexe et envisagent, à plus long terme, de régler le problème d'insuffisance d'infrastructures.

Mais cela ne nous empêche pas de demander l'aide des Geerois. Comment pouvez-vous donc nous aider ?

- ❖ En vous engageant auprès de notre comité ou de nos bénévoles.
- ❖ En nous rendant visite lors des matchs du week-end, pour partager avec nous une ambiance conviviale.
- ❖ En nous sponsorisant. Toute aide financière est la bienvenue*, quel qu'en soit le montant (avec un reçu légal fiscalement déductible à partir de 50 euros).
- * **BE03 3400 8581 0884, communication : "sponsoring ESFC + nom et prénom".**
- ❖ En participant à nos activités.

S'occuper d'enfants à travers un sport, vivre des matchs de football palpitants, voir le bonheur dans les yeux de nos petits joueurs, leur fierté, recevoir d'eux un merci, participer à des réunions de coordination et d'organisation entre responsables du club... constituent une source de plaisir et de satisfaction dont certains ne peuvent se passer et qu'ils aimeraient partager. Beaucoup font de « vieux os » au club, ce qui prouve, si cela est encore nécessaire, que nos actions sont source de plaisir.

Parmi ces « vieux os » quelques exemples :

- ❖ Georges LOIX, secrétaire depuis plus de 25 ans.
- ❖ André LEGROS, délégué depuis plus de 25 ans.
- ❖ Emmanuel PIRARD, responsable des transferts depuis plus de 25 ans.

Et tous les autres responsables, bénévoles, hommes et femmes (car elles aussi participent activement...) et Jacques BREELS, président des jeunes pendant 5 ans puis président du club depuis bientôt 27 ans, fier de l'être, d'avoir un tel comité, un tel résultat sportif et social, une telle communion avec les autorités communales... et qui signe avec beaucoup de plaisir cet article destiné aux Geerois pour le plus grand bien des sportifs de l'ESFC GEER.

LA CHORALE SAINT-BRICE ET SAINT-MARTIN SOUTIENT LA BERNACHE.



Chaque année, la chorale Saint-Brice et Saint-Martin organise son traditionnel souper de la Saint-Valentin.

Les bénéficiaires de cette manifestation permettent, non seulement, la maintenance ou le renouvellement des instruments et de leur amplification, l'achat de partitions, fardes, etc., mais aussi de venir en aide à des associations caritatives de Geer.

Cette année, c'est l'ASBL La Bernache, centre d'hébergement pour handicapés adultes, qui s'est vu remettre un chèque de 1.000€ destiné à l'achat de nouveaux édredons pour ses résidents.

Le comité de la chorale remercie Madame la Directrice, Sabrina Magnery, et son équipe éducative pour l'accueil qui lui a été réservé. La visite et les commentaires détaillés ont permis de découvrir l'établissement et l'admirable dévouement du personnel au service des résidents.

Une date à inscrire dans vos agendas : souper de la Saint-Valentin 2019

- ✓ Samedi 16 février 2019 dès 18h30,
- ✓ Salle de la Liberté, rue du Centre, 22, 4250 Hollogne-sur-Geer.
- ✓ Invitation cordiale à toutes et tous.

Le comité de la chorale Saint-Brice et Saint-Martin.

L'OPÉRA S'INVITE À GEER : UNE PREMIÈRE !

C'était une première communale ! Sur l'initiative d'un geerois passionné, Mr G.J. Bourguignon, nous avons organisé un opéra sur notre commune hesbignonne.

Cela se passait le dimanche 16 décembre après-midi dans la salle de la Liberté. Des chants italiens traditionnels aux chants de Noël en passant par des morceaux de comédie musicale ou encore des parties en wallon, la troupe de Françoise Viatour nous a fait faire le tour de l'opéra en 1h30 de spectacle.



d'année. De nombreux retours positifs nous sont parvenus et nous ne manquerons pas de les prendre en compte.

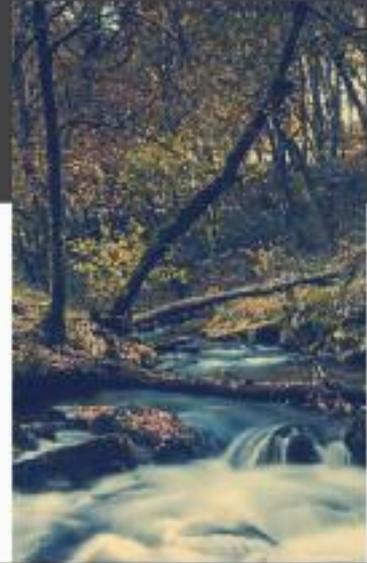
Nous tenons à vous remercier pour votre intérêt, d'autant plus que les bénéficiaires de cette représentation allaient aux ASBL Le Refuge et La Bernache. Merci également aux artistes et à toutes les personnes de l'organisation !

Votre administration communale.

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

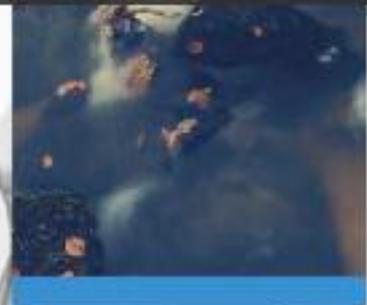
Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière^{**} et sur le site internet : **eau.wallonie.be**

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit :

- via le site Web **eau.wallonie.be**
- par courriel à **eau@spw.wallonie.be**
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.



**Nomenclature des contrats de rivière :
http://www.contrats-eaux.wallonie.be/contrats_rivieres

Service public de Wallonie

eau.wallonie.be

Conception graphique : **ART DESIGNER**
(Photo : 3p schiers) www.art-designer.com
Grâce H 06 - L'W&D Environnement SPW



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LE MOT DE L'ADL

Nouvelles coordonnées

La Berle, le nouveau bâtiment multi services de la commune de Berloz, accueille depuis quelques mois les bureaux de l'ADL. Ce changement d'adresse postale a également entraîné des changements au niveau des numéros de téléphone et des adresses e-mail de vos agents.

Voici les nouvelles coordonnées de votre Agence de Développement Local :

ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer,

- ✓ Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz
- ✓ 019 58 79 94
- ✓ E-mail général : info@adl-bdfg.be
- ✓ Florence Goblet : florence@adl-bdfg.be
- ✓ Emilie Massi : emilie@adl-bdfg.be



Le site internet et la page Facebook de l'ADL restent quant à eux inchangés :

- ✓ <https://www.berloz-donceel-faimes-geer.be>
- ✓ <https://www.facebook.com/berloz.donceel.faimes.geer>

Annuaire 2019 – Faites-vous connaître gratuitement !



L'ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer ASBL publiera, en 2019, un nouvel exemplaire de son annuaire économique. Édité tous les deux ans, il est un véritable outil au service du citoyen puisqu'il reprend les coordonnées des entreprises, commerces, artisans et professions libérales du territoire. En outre, il présente les services communaux et les associations présentes dans les villages de nos 4 communes. En plus d'être un outil pratique, il offre une large visibilité à nos entreprises puisqu'il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Berloz, Donceel, Faimes et Geer.

Vous souhaitez être ajouté à cette édition ? Vos coordonnées ont changé ?

→ Contactez vos agents : info@adl-bdfg.be ou 019/58.79.94

AGRICLUB

L'Agence de Développement Local Berloz-Donceel-Faimes-Geer, la Fondation Rurale de Wallonie et le Groupe d'Action Locale [Jesuishesbignon.be](http://jesuishesbignon.be) vous invitent à l'AgriClub ! Du 29 janvier au 28 février, rejoignez-nous pour quatre rendez-vous dédiés à l'agriculture !

4 dates, 4 thèmes, 4 lieux -> 1 seule formule !

- ✓ 12h00 : accueil et repas
- ✓ 13h00 : conférence et questions-réponses
- ✓ 14h00 : moment de réseautage



Voici l'agenda précis des rencontres et les différents thèmes :

- ✓ **Mardi 29 janvier** : « la qualité des céréales panifiables : qu'en est-il ? Comment l'atteindre ? » par G. Sinnaeve du CRA-W (www.cra.wallonie.be). Rdv à la ferme Schalenbourg, rue Ribatte 14 à 4357 Haneffe.
 - ✓ **Judi 07 février** : « Prix juste Producteur : un label qui rémunère correctement le producteur » par B. Mayné de la SoCoPro (<https://prixjuste.be/>). Rdv au Centre Culturel d'Amay (salle de réunion), rue Entre-Deux-Tours 3 à 4540 Amay.

BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

✓ Mardi 19 février : « Optimisation et gestion de votre consommation énergétique » par C. Rorive de Broptimize (www.broptimize.be). Rdv à la Berle, rue Richard Orban 1 à 4257 Berloz.

✓ Jeudi 28 février : « Les couverts végétaux » par Biowallonie (www.biowallonie.com). Rdv à la Forge, rue A.Warnotte à 4317 Faimés.

Votre participation à une ou plusieurs rencontres est entièrement gratuite !

Pour une question d'organisation, merci de vous inscrire auprès de l'ADL (max. 3 jours avant la rencontre) par e-mail à info@adl-bdfg.be ou par téléphone au 019 58 79 94.



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), L'Europe investit dans les zones rurales.
Avec le soutien d'Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Waremme.

ResteZ informé(e)s de nos actions via notre site www.berloz-donceel-faimés-geer.be.

Rejoignez notre page Facebook : « ADL Berloz Donceel Faimés Geer ».

Votre ADL, Florence Goblet et Émilie Massi.

LE GAL JESUIS HESBIGNON.BE

Devenez animateur « Je pédale pour ma forme » !

Le GAL Jesuis hesbignon.be organise une deuxième édition de « Je pédale pour ma forme » au printemps 2019 en Hesbaye.

Dans ce cadre, nous recherchons des futurs animateurs !

Vous êtes intéressé(e) ?

Venez suivre gratuitement la formation « Je pédale pour ma forme » en février et mars 2019 et devenez un de nos animateurs officiels !



Formation de 5 modules en soirée et le samedi :

- Module 1 : Code de la route appliqué aux cyclistes
- Module 2 : Brevet Européen de Premiers Secours
- Module 3 : Techniques de réparation sur bicyclette
- Module 4 : Encadrement d'un groupe de cyclistes débutants ou intermédiaires
- Module 5 : Conception d'itinéraires

Les dates de formation seront définies prochainement.

Pour vous inscrire ou pour toute information complémentaire, contactez :

Céline Kovari, Chargée de mission mobilité.

celine.kovari@jesuishesbignon.be ou 019/33 85 80

Un projet du GAL Jesuis hesbignon.be !



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

LE GAL : HESBICOOP

HesbiCoop est une coopérative à finalité sociale qui rassemble, dans un mouvement citoyen :

- ✓ des Consom'Acteurs,
- ✓ des producteurs
- ✓ et des transformateurs artisanaux.

Tous, animés par le respect de l'Homme et de l'Environnement.

HesbiCoop est un modèle socio-économique alternatif, développant l'emploi local et donnant plus de sens à la consommation. Les producteurs de la Coopérative vous proposent des fruits et légumes de saison, mais aussi de la viande, des œufs, du pain, du beurre, des fromages, des pâtes, des jus, des bières, du vin, du chocolat ...



Comment ça se déroule ?

Les commandes se font en ligne, chaque semaine, du dimanche 11h00 au mercredi 11h00 (mardi 10h00 pour la viande), via l'adresse suivante <http://boutique.hesbicoop.be>. Les commandes sont ensuite disponibles, chaque semaine, le vendredi de 17h30 à 19h dans les points de r'Aliment suivants, pour la commune de Geer :

- ❖ Les volailles de Berloz, 1 Route de Hesbaye, 4250 Geer.
- ❖ La Ferme d'En Bas, 55 Rue du Centre, 4250 Geer.



Afin de rendre ce service disponible aux personnes non connectées, une personne de contact, Sybille Godin, est à votre disposition pour toute explication et assistance informatique dans la prise de commande. N'hésitez pas à la contacter, après 16h30, au numéro suivant 0498/307007, afin d'arranger un rendez-vous.

HesbiCoop SCRL-FS
Route Basse l'Adresse 15 à 4317 Faimés - 0497/50 96 94 - info@hesbicoop.be

MARCHÉ DE NOËL À DÜSSELDORF

En voilà une excursion à succès ! En effet, nous n'étions pas moins de 123 personnes au départ de Geer pour nous rendre sur le marché de Noël de Düsseldorf.

les différents marchés pour celles et ceux qui n'ont pas pu nous accompagner et en attendant l'année prochaine pour une nouvelle destination !



Après 2 heures de trajet en autocar, et un petit périple en métro pour certains..., chacun a pris sa route afin de découvrir à son rythme les 7 marchés de Noël, mais également la ville en elle-même. Bien que ceux qui avaient participé l'année passée à l'excursion vers le marché de Noël de Cologne avaient préféré ce dernier, nous étions ravis de cette journée ! Voici quelques photos prises sur



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

PLAN POLLEC

La convention des maires pour le plan POLLEC est un engagement pour une politique européenne énergie et climat. C'est un succès sans précédent : 6563 signataires, 210 millions de citoyens, 174 provinces et régions !

Les objectifs européens 2030 sont :

- ✓ une réduction de 40 % des gaz à effets de serre,
- ✓ une production d'énergie renouvelable de 27 %,
- ✓ une amélioration de 27 % de l'efficacité énergétique.

Tout cela en 2030 par rapport à l'année de référence 2005.

La méthode est la suivante pour compléter le logiciel « Outil Pollec » :

- ✓ Dans la feuille « Données de bilans » : encodage des données du bilan communal et patrimonial. À partir de ces bilans, les feuilles « Bilan patrimonial » et « Bilan patrimonial normalisé » sont automatiquement mises à jour. Elles présentent les données patrimoniales 2006 et 2014 et analysent leur évolution. La feuille « Bilan patrimonial normalisé » est uniquement publiée à titre informatif. C'est le « Bilan patrimonial non normalisé » qui est utilisé dans les feuilles suivantes pour intégrer ce bilan dans le bilan communal.
- ✓ Sur base des données disponibles à la CWaPE, la feuille « EnR 2016 » identifie automatiquement les unités de production d'énergie renouvelable installées sur le territoire communal en 2015 et 2016 et estime leur production. Ces productions sont automatiquement prises en compte dans la suite de l'outil.
- ✓ Il faut compléter la feuille « Potentiel EnR » avec les estimations de potentiel de puissance des différentes filières d'énergie renouvelable.
- ✓ Dans la feuille « Objectifs - efficacité énergétique » : introduction pour chaque secteur prédéfini des quantités pour calculer les économies d'énergie et les réductions de CO₂ ou pour les autres objectifs et secteurs, introduction des économies d'énergie et des réductions de CO₂.
- ✓ Dans la feuille « Objectifs - production d'énergie renouvelable » : introduction du type d'énergie, des économies d'énergie et des réductions de CO₂.
- ✓ À partir de cette feuille « Objectifs » : création de différentes actions en faveur de l'énergie durable. Dans ces actions, on introduit les investissements et les subsides.
- ✓ Ce sont ces sommes qui devront être dépensées par les citoyens, la commune ou les gens du secteur tertiaire. Ces sommes sont relativement importantes, mais elles sont réparties sur 12 ans. De ces sommes, il faudra déduire les subsides.
- ✓ Ces actions devront "passer" et être acceptées par un comité de pilotage représentant la population (qui pourra également en proposer de nouvelles ou en supprimer d'anciennes), par le Collège Communal et par le Conseil Communal.

Avant la première réunion du comité de pilotage fin janvier 2019, vous pouvez déjà envoyer vos suggestions d'actions concrètes par e-mail à votre écopasseur – ecopasseurberlozfaimesgeer@gmail.com.

Jean Dorn,
Ecopasseur de Berloz, Faimes et Geer.



BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES - BRÈVES

VOTRE CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2019 JUSQUE JUIN

JANVIER

27 : 12h00 Dîner choucroute du comité de Jumelage – Salle de la Liberté

FÉVRIER

08 : Souper pour les voyages des établissements St-Joseph – Hall St-Joseph
16 : Souper St-Valentin de la Chorale St-Brice et St-Martin
23 : 19h30 – Grand feu des Filous de et à Lens-Saint-Servais
24 : Jogging de l'ESFC GEER
Départ au complexe sportif de Geer

MARS

09 : 19h00 – Tournoi de belote de l'École communale Salle de la Liberté
16 : Test de comportement social du Fond du Brouck (ouvert au public) à Omal Festigeer
17 : Festigeer
22 : Lancement de l'opération œufs de Pâques du Refuge et de la Bernache (22/04/2019)
23 : Souper des établissements St-Joseph – Hall St-Joseph Fête de l'Unité St-Hubert – Salle de la Liberté Souper au profit du comité Saint-Nicolas d'Omal
30 : Dîner de Pâques du comité des séniors du Grand Geer
31 : Bourse aux vêtements des établissements St-Joseph – Hall St-Joseph

AVRIL

18 au 22 : Jumelage en France
22 : Chasse aux œufs organisée par les Filous de Lens-Saint-Servais
27 : Souper du TTC Hollogne
28 : Fête du printemps et 14e rallye d'ancêtres au SAJA "Jean Thévis"

MAI

05 : Fokapana – Salle de la Liberté
08 : Commémoration du 8 mai 1945 avec le F.N.C. École primaire de HSG
10 : Fête à Boëlhe
11 : Fête à Boëlhe Fête des établissements St-Joseph – Hall St-Joseph 15h00 – Spectacle de l'école communale primaire Salle de la Liberté
12 : Fête à Boëlhe
17 : Jogging au profit des classes vertes des établissements St-Joseph – Hall St-Joseph
25 : Sixte jeunes de l'ESFC – Complexe Sportif de Geer Journée portes ouvertes au Refuge
26 : Sixte jeunes de l'ESFC – Complexe Sportif de Geer
31 : Fête des voisins des Filous de Lens-Saint-Servais

JUIN

08 : Fête à Geer + course cycliste du Vélo Club de Geer
09 : Fête à Geer
10 : Fête à Geer
15 : Concours d'obéissance canine du Fond du Brouck (pour les affiliés SRSH)
21 : 18h00 – Barbecue des écoles maternelles communales Salle de la Liberté
27 : 20h00 – Remise de prix de l'École communale Salle de la Liberté

Toutes ces informations
et bien plus encore
sur notre site www.geer.be.

madame est servie
Ateliers de repassage
Repassage en ateliers
Nos repasseuses se déplacent à domicile
Nos atouts
✓ Une équipe formée et encadrée
✓ Un travail soigné et de qualité
13 ANS
HELP: 069/276 444 WEB: 0497/026 302 RESERVATION: 0492/062 859 Suivez-nous sur facebook madame est servie by

Cours adultes
Cours à partir de 3 ans
Premier cours gratuit
39, CHAUSSÉE ROMAINE 4252 DNAL WEB: www.ainsidanse.net Téléphone: 0470/039330

ELEGDAN
Bureau d'Etudes et de Conseils

B.E.C.I.E.
Installations Électriques

Réalisations d'installations électriques
Installateur agréé

Études et plans d'installations électriques
Possibilité de réaliser vous-même une partie des travaux

Spécialiste de Bioélectricté
Réduction des rayonnements électromagnétiques

LEGROS Daniel
Rue de Hollagne, 29 • Hérogne-sur-Geer • Tél. 019 33 07 34 • GSM 0475 69 34 53
www.elegdan.be



0476-26.11.45

Pierre Pesser **Prest'agri**

Prestations agricoles
(Service et main d'oeuvre - Entretien des abords)
Aménagement et entretien des parcs et jardins
Abattage - Élagage - Bois de chauffage

Rue de Brabant, 4 4250 Boëlhe
www.facebook.com/prestagri



PEETERS SOLUTIONS
ASSURANCES
HEBY ASSUR

Courtier en Solutions
SPÉCIALISTE PME INDÉPENDANT PARTICULIER

Annie, Fabienne, Nathalie & Michel sont à votre disposition pour toute demande d'offre de prix, de RV ou de visite à domicile.

Bureau de THISNES	Route de Wavre, 104 019/51.32.32
Bureau de GEER	Rue Emile Lejeune, 3 019/58.83.73
Bureau de GRÂCE-HOLLOGNE	Rue Mavis, 4 04/239.15.52

Bureau d'assurances Peeters Industrie - BPM 5981
E-mail: hebyassur@peeters.be - N° F261A 40708a

Retrouvez-nous sur Facebook



Les Essentielles
Institut de beauté - Solarium

Retrouvez-nous sur Facebook

Rue Champinotte, 71
4254 Ligny

DECLÉOR
PARIS

0479/570 770
019/58 90 93



Thierry Matagne
Boulangerie - Pâtisserie

Vinalmont : 085 / 23 23 20
Fallaix : 019 / 69 95 45
Ampain : 085 / 25 56 11
Hannut : 018 / 66 77 50

lundi 7h30-18h00
mardi fermé
mercredi 7h30-18h00
jeudi 7h30-18h00
vendredi 7h30-18h00
samedi 7h00-18h00
dimanche 7h00-18h00



MARQUE DÉPOSÉE

Tous services de nettoyage
- Intérieurs / Extérieurs
- Profs / Particuliers

**VIDE MAISONS
GRENIERS
DEBARRAS
ENCOMBRANTS
NETTOYAGE**

MARC CUYPERS
Rue de Rosoux, 67 4250 Hallogne-sur-Geer
G.S.M.: 0475/49.01.33



GORDENNE - BOLLINNE
Gérant
gord@skynet.be

S.P.R.L. ALIGEER
Alimentation générale - Boucherie - Boulangerie
Station service - Librairie - Loterie

Tél/fax : 019/58.81.54
Rue de la Conserverie, 3
4250 Geer
T.V.A. BE0439.642.602

Menuiserie polymetric

Menuiserie Générale - Charpente - Isolation naturelle
Mobilier - Ossature Bois

Rue du Cimetière 3, 4253 Darion (Geer)
www.menuiseriepolymetric.com
info@menuiseriepolymetric.com
0476/57.68.41



OLIVIER THONNON
Coiffeur Créateur

www.olivierthonnon.be
olivier-thonnon@hotmail.com

Tél.: 019/32.57.81

S.P.R.L. Coiffure Michel

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

PENNEMAN BRUGMANS Livia (Lens-St-Servais)
DESCHEEMAER Grigory (Boëlhe)
ROSSION MASSAER Mathieu (Lens-St-Servais)
MAUPIN Liam (Holloagne-sur-Geer)
RIHON Maxence (Geer)
BEKAERT Ilana (Geer)
SEVRIN Ilyana (Holloagne-sur-Geer)
BOUJEMAOU Mila (Omal)
PESSER Albie (Boëlhe)
BEN AMMAR Kenza (Ligney)

Bienvenue aux enfants
et félicitations aux parents.

DÉCÈS :

MONFRERE Louis, époux BAJOT Lucie (Geer)
LARUELLE Josiane, épouse GUSTIN Angelo
(Lens-St-Servais)
GRANDJEAN Irène (Boëlhe)
VANDORMAEL Renée, épouse MASSET Pierre (Geer)
LAMBERT Christine (Ligney)

Nous présentons nos très sincères
condoléances aux familles éprouvées.

GEER INFO

Si vous souhaitez insérer un encart publicitaire dans ce
bulletin, n'hésitez pas à nous contacter!

Tél. +32.19 588 033 - Fax +32 19 587 079
geer.info@publink.be - www.geer.be

MARIAGES :

MEULENBEECK Olivier et SANCHEZ PEREZ Christelle
(Holloagne)
DEVILLERS Eric et LENSSEN Laurence (Lens-St-Servais)
BRAIBANT Anthony et BARO Sarah (Darion)
VYNCKIER Thiago et DOMBRET Fanny (Boëlhe)
CUMIGNANO Dylan et LOFORTE Elodie (Omal)
BEAUMONT Laurent et VAN LANCKER Sandrine (Boëlhe)
PAPY Benjamin et TSHIMPUMBU Doucia (Geer)
BEAUDUIN Jacques et ZANVETTORI Jeannine (Ligney)
VANDER LINDEN David et FILEVA Tanya (Omal)
MALHERBE Loïc et Caroline TOPPET (Ligney)
GASPARD Grégory et VIRLÉE Mélissa (Omal)
TODISCO Stefano et GRISOLIA Rosa (Holloagne)

Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur.



Photo : C. Masy

**SYSTÈMES D'ALARME
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

JSF

services

• Installation & entretien
de système d'alarme
(Matériel blanc ou rose-blein)
• Installation électrique & mise en conformité

FERON Jean
Installateur autorisé SPFI
BE 0536 682 489

0492 72 20 08

13 rue de la Chapelle | 4254 LIGNEY | feron.js@gmail.com

Aux Blés D'Or

Boulangerie - Pâtisserie

Rue du Centre, 21
4250 Hollogne-sur-Geer

Tel: 019/32.63.19
Gsm: 0494/40.85.80

Personne de contact: Angélique Bari

facebook.com/auxblesdorangel